

Cette neuvième enquête sur l'insertion des jeunes diplômés a été réalisée au cours du premier trimestre 2001 par les Ecoles membres de la Conférence des Grandes Ecoles. La coordination nationale de l'enquête a été confiée à la Délégation générale de la Conférence des Grandes Ecoles. La saisie des synthèses, les contrôles de cohérence, le traitement statistique et l'analyse des résultats ont été réalisés pour le compte de la Commission «Formation - Emploi» de la Conférence des Grandes Ecoles par le Département Communication, Relations Extérieures et Internationales de l'ENSAI - Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information - (Alain Le Pluart, Marie-Françoise Bingue)

Mai 2001

ENQUÊTE 2001 sur l'insertion des jeunes diplômés de la Conférence des Grandes Ecoles

En janvier 2001 et pour la neuvième année consécutive, les écoles membres de la Conférence des Grandes Ecoles (écoles d'ingénieurs, de commerce et de gestion ainsi que les écoles dites « autres »), ont participé à la réalisation de l'enquête sur l'insertion des jeunes diplômés des trois dernières promotions. Près de 30.000 questionnaires exploitables ont ainsi été retournés par les jeunes diplômés à leur école d'origine

Les 131 écoles qui ont répondu à l'enquête 2001 représentent 79% des écoles concernées et se répartissent de la façon suivante

- 101 écoles d'ingénieurs (taux de réponse : 79%)
- 23 écoles de commerce et de gestion (taux de réponse : 77%)
- 7 écoles dites « autres » (exhaustif)

Si le taux de participation des écoles reste relativement élevé, il convient de noter que les écoles d'ingénieurs ont été légèrement moins nombreuses à répondre que par le passé. Ce constat est vraisemblablement la conséquence de la réalisation d'une enquête sur le « devenir des ingénieurs » effectuée à la même période par un autre organisme. Le taux de réponses des diplômés est lui aussi en recul (- 4 points par rapport à l'enquête 2000) et correspond au même différentiel que celui observé en 1998/1997 (55% contre 59%) au moment de la reprise économique (cf. tableau I). Cette situation trouve son explication dans « l'explosion » de la demande d'emplois hautement qualifiés émanant des entreprises qui conduit les jeunes diplômés à se sentir moins concernés par ce type d'enquête et qui pourrait donc avoir pour effet de minorer le taux réel d'emploi.

Tableau I - Taux de réponses à l'enquête 1er emploi

Comparaison des 5 dernières enquêtes

Année d'enquête	1997	1998	1999	2000	2001
------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Nombre d'écoles concernées	148	155	155	161	165
Nombre d'écoles ayant répondu	137	142	133	139	131
Taux de participation des écoles	93%	92%	86%	86%	79%
Nombre de diplômés de ces écoles (3 promotions)	61353	64241	62777	64037	60349
Nombre de diplômés ayant répondu	36334	35086	34840	33782	29317
Taux de réponses des diplômés	59%	55%	55%	53%	49%

Remarque : Les évolutions annuelles du nombre d'écoles (concernées et ayant répondu) ne correspondent pas obligatoirement à des créations ou à des suppressions d'établissements. Les écarts observés d'une année sur l'autre (en plus ou en moins) sont souvent dus au fait que des écoles appartenant à un même groupe renvoient une seule synthèse agrégeant les résultats des écoles du groupe ou au contraire transmettent autant de synthèses que d'écoles existant au sein du groupe.

Chaque année, cette enquête renseigne sur la situation des jeunes diplômés : activité professionnelle, service national, poursuite d'études, recherche d'emploi, autre situation (sans emploi volontaire...). Depuis sa mise en oeuvre en 1993, elle est devenue un baromètre national de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Elle permet aussi d'identifier leur comportement à l'égard de l'emploi lors des retournements de conjoncture notamment dans les phases de décélération ou d'accélération de la croissance économique.

Une croissance économique toujours très soutenue.

La conjoncture économique extrêmement soutenue observée en France depuis bientôt quatre ans, permet aux diplômés des Grandes Ecoles de connaître une situation particulièrement favorable sur le marché de l'emploi. Jamais depuis la création de cette enquête, en 1993, les taux d'emploi observés n'avaient été aussi élevés. En effet, comme le montre le tableau II ci-dessous, 7 jeunes diplômés sur 10 issus de la promotion 2000 ont, au moment de l'enquête, une activité professionnelle contre un peu moins de 6 sur 10 lors de la précédente enquête. Cette croissance profite également aux promotions antérieures puisque l'on constate, pour chacune d'elles, une augmentation constante de la part des diplômés en situation d'emploi passant pour les promotions (N - 2) de 71% en 1998 à 83% en 2001 et pour les promotions (N - 3) de 84% en 1998 à 91% en 2001.

Tableau II - Situation des diplômés des promotions (N - 3), (N - 2) et (N - 1).

Comparaison des enquêtes de 1998 - 1999 - 2000 et 2001

Situation des diplômés	Promotion (N - 3)		Promotion (N - 2)		Promotion (N - 1)	
	Enq. 2000	Enq. 2001	Enq. 2000	Enq. 2001	Enq. 2000	Enq. 2001
Activité professionnelle	89%	91%	80%	83%	56%	70%

Service national	2%	2%	8%	6%	19%	9%
Poursuite d'études	6%	5%	7%	6%	15%	14%
Recherche d'emploi	3%	2%	5%	4%	9%	6%
Autres situations	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Situation des diplômés	Promotion (N - 3)		Promotion (N - 2)		Promotion (N - 1)	
	Enq. 1998	Enq. 1999	Enq. 1998	Enq. 1999	Enq. 1998	Enq. 1999
Activité professionnelle	84%	87%	71%	75%	38%	52%
Service national	2%	2%	10%	9%	37%	25%
Poursuite d'études	8%	7%	9%	8%	14%	13%
Recherche d'emploi	5%	3%	9%	7%	10%	9%
Autres situations	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Si l'on ne prend en compte que les diplômés ayant une activité professionnelle (d_{ap}) et ceux en recherche d'emploi (d_{re}), on peut calculer un taux net d'emploi de la forme : $d_{ap}/(d_{ap} + d_{re})$. Entre 1998 et 2001 (cf. Graphique I), ce taux a progressé de + 13 points pour les diplômés de la promotion (N – 1). Il est de 95% toutes promotions et toutes écoles confondues. Entre 2000 et 2001, il a augmenté de +5 points pour les promotions (N – 1) et atteint 92% (respectivement 94% pour les diplômés des écoles de commerce et de gestion et 91% pour les ingénieurs).

On note cependant quelques différences parfois importantes entre les hommes et les femmes (cf. Tableau III). Si le taux net d'emploi des hommes diplômés des promotions (N – 1) des écoles de commerce et de gestion est le plus élevé et atteint 95%, le taux le plus bas, bien qu'étant celui qui ait le plus progressé entre les deux dernières enquêtes (+7 points) reste celui observé chez les femmes issues des écoles d'ingénieurs avec « seulement » 83%.

Tableau III - Taux net d'emploi des promotions (N - 1) selon le type d'école et le sexe

	Commerce et Gestion		Ingénieurs		Ensemble
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Enquête 2000	92,0%	89,5%	90,0%	76,0%	87,0%
Enquête 2001	95,0%	94,0%	94,0%	83,0%	92,0%

Cette situation s'explique par une proportion plus importante de femmes ingénieurs en recherche d'emploi puisqu'elles sont près de 14% des promotions (N – 1) à se déclarer sans emploi contre moins de 6% chez les diplômées des écoles de commerce et de gestion. A noter que les diplômés de la promotion (N - 1) qui ont une activité professionnelle, sont un peu moins de 9% à déclarer être à la recherche d'un autre emploi. Ils représentaient 11% dans l'enquête 2000. On constate, à tous les niveaux de qualification, que plus la croissance économique est forte plus la proportion de salariés à la recherche d'un autre emploi est élevée : cette baisse relative enregistrée entre 2000 et 2001 peut être interprétée comme une volonté de la part des jeunes diplômés « d'assurer » leur intégration professionnelle au sein de leur entreprise avant d'envisager toute forme de mobilité. Les prévisions économiques annonçant un très léger ralentissement de la croissance en 2001 ne sont sans doute pas sans conséquence sur cette attitude.

Au sujet de la mobilité, on observe que parmi les diplômés des promotions (N – 3) en activité, 7 sur 10 sont toujours sur leur premier emploi, 1 sur 4 sur un deuxième emploi et seulement 4% sur un troisième emploi. Ils représentent respectivement 81%, 17% et 2% pour les promotions (N – 2) et 95%, 4,5% et 0,5% pour les promotions sortantes. Autrement dit, seulement 5% des diplômés en activité issus des dernières promotions sorties ont quitté leur premier emploi contre 30% pour les diplômés des promotions (N – 3).

Des emplois très stables...

Parmi les diplômés de la dernière promotion qui ont trouvé un emploi, 86% ont signé un contrat à durée indéterminée contre 80% dans l'enquête 2000 (87% pour les promotions (N - 2) et 88% pour les promotions (N – 3)). L'analyse du Tableau IV ci-dessous montre que quelle que soit la promotion et le type d'école, les femmes sont proportionnellement toujours moins nombreuses à signer des contrat de travail à durée indéterminée (CDI). Cette proportion est inférieure à 76% chez les femmes ingénieurs des promotions sorties en 1999 contre près de 94% pour les hommes issus des école de commerce et de gestion en 1998.

Tableau IV – Répartition des contrats de travail selon

le type d'école, la promotion et le sexe

Ingénieurs	Sexe	CDI	CDD	Autre(s)	Total
Promotion (N - 3)	Hommes	90,0%	6,3%	3,7%	100,0%
Promotion (N - 3)	Femmes	79,7%	16,4%	3,9%	100,0%

Promotion (N - 2)	Hommes	89,6%	6,5%	3,9%	100,0%
Promotion (N - 2)	Femmes	75,7%	20,2%	4,0%	100,0%

Promotion (N - 1)	Hommes	87,8%	7,9%	4,3%	100,0%
Promotion (N - 1)	Femmes	77,8%	18,6%	3,7%	100,0%

Commerce - Gestion	Sexe	CDI	CDD	Autre(s)	Total
Promotion (N - 3)	Hommes	93,8%	4,0%	2,2%	100,0%
Promotion (N - 3)	Femmes	90,0%	8,0%	2,1%	100,0%

Promotion (N - 2)	Hommes	92,8%	5,0%	2,2%	100,0%
Promotion (N - 2)	Femmes	90,0%	7,7%	2,2%	100,0%

Promotion (N - 1)	Hommes	88,8%	7,9%	3,3%	100,0%
Promotion (N - 1)	Femmes	86,6%	11,5%	1,9%	100,0%

Pour les promotions sortantes, on notera que les diplômés des écoles de commerce et de gestion sont plus souvent recrutés sur CDI que leurs homologues ingénieurs et cela aussi bien pour les hommes (88,8% contre 87,8%) que pour les femmes (87,6% contre 77,8%). Il convient aussi de souligner les forts taux de CDD enregistrés chez les femmes ingénieurs et ce quelle que soit la promotion.

... et souvent considérés comme décisifs.

Toutes promotions et toutes écoles confondues, les diplômés reconnaissent à près de 80% que l'emploi qu'ils occupent représente un véritable emploi. Seuls, 2% déclarent être sur un emploi ne présentant pas d'intérêt pour leur carrière. Par ailleurs, les durées de recherche d'emploi se sont à nouveau raccourcies puisque

pour les promotions (N - 1), plus d'un jeune diplômé en activité sur deux a trouvé son emploi avant la fin de son cursus de formation et un sur trois en moins de 2 mois. Pour mémoire, rappelons que les diplômés de la promotion 1996 (enquête 1997) n'étaient que 32% à avoir

signé un contrat de travail avant la fin de leur cursus de formation. Comme lors de la précédente enquête, ils reconnaissent dans 8 cas sur 10 que l'emploi qu'ils occupent correspond à leur projet professionnel alors que le niveau de rémunération n'est un critère déterminant que pour 6% d'entre eux.

Tableau V - Délai de recherche

Tableau VI - Critère de choix du 1^{er} emploi

Année d'enquête	2000	2001	Année d'enquête	2000	2001
Promotion	(N - 1)	(N - 1)	Promotion	(N - 1)	(N - 1)
Contrat signé avant	49%	52%	Adéquation projet professionnel Rémunération Autre(s)	80% 6% 14%	80% 6% 14%
De 0 à moins de 2 mois	33%	34%			
De 2 mois à moins de 4 mois	14%	12%			
De 4 mois à moins de 6 mois	4%	2%			
6 mois et plus	0%	0%			
Ensemble	100%	100%	Ensemble	100%	100%

Des cadres dans leur très grande majorité...

Lorsqu'ils ont un emploi, les jeunes diplômés sont de plus en plus souvent recrutés sur un statut de cadre. Plus de 9 diplômés de la dernière promotion sur 10 déclarent bénéficier du statut de cadre contre 87% en 2000. Ces proportions sont d'ailleurs proches quelles que soient les promotions. Lors de l'enquête de 1995, seulement 78% des diplômés de la promotion (N - 1) déclaraient avoir été recrutés en tant que cadre.

**Tableau VII - Part des diplômés de la promotion (N – 1) recrutés
sur un statut de cadre selon le type d'école et le sexe.**

	Ecoles de Commerce - Gestion		Ecoles d'Ingénieurs		Ensemble
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Enquête 2000	87,0%	78,0%	92,0%	84,0%	87,0%
Enquête 2001	91,0%	83,5%	94,0%	86,0%	91,0%

... recrutés par les grandes entreprises.

Quelles que soient les promotions, les entreprises de plus de 500 salariés accueillent près de 6 diplômés sur 10. Il faut noter que la structure des emplois selon la taille des entreprises n'a guère évolué depuis quatre ans. L'analyse des promotions sortantes dans les enquêtes réalisées entre 1998 et 2001, montre globalement que les entreprises de moins de 100 salariés recrutent en moyenne 1 jeune diplômé sur 5 comme les entreprises de 100 à 500 salariés (cf. tableau VIII). Il faut remarquer cependant que plus de 4% des jeunes diplômés, et ce quelles que soient les promotions, exercent leur activité professionnelle dans des structures de moins de 10 salariés. A noter également que moins de 1% des diplômés déclarent avoir créé leur entreprise.

Tableau VIII : Structure des emplois des jeunes diplômés

- Promotion (N - 1) - selon la taille des entreprises

Taille des entreprises	Moins de 100 salariés	de 100 à moins de 500 salariés	500 salariés et plus	Ensemble
Enquête 1998	23%	19%	58%	100%
Enquête 1999	23%	22%	55%	100%
Enquête 2000	23%	22%	55%	100%
Enquête 2001	22%	20%	58%	100%

La région parisienne toujours attractive.

Toutes écoles confondues et quelles que soient les promotions, plus d'un jeune sur deux a trouvé un emploi dans la région parisienne. Cette proportion, tout en restant relativement stable dans le temps a plutôt tendance à augmenter. Il est aussi intéressant d'observer que plus d'un diplômé sur 3 (35% quelles que soient les promotions) déclare avoir trouvé un emploi dans la région d'implantation de son école. Les diplômés des écoles d'ingénieurs sont, quant à eux, près de 40% à être restés dans la même région.

La part des diplômés qui ont trouvé un emploi à l'étranger a légèrement augmenté puisqu'elle est de 12,2% (12,5% pour les promotions (N – 1)) et reste donc significative. Parmi les pays les plus attractifs, citons le Royaume Uni (20%), l'Allemagne (19%) et les USA. (14%).

Tableau IX : Répartition du lieu de travail des jeunes diplômés

Promotion (N – 1)

	Enquête 1998 Promotion (N - 1)	Enquête 1999 Promotion (N - 1)	Enquête 2000 Promotion (N - 1)	Enquête 2001 Promotion (N – 1)
Région parisienne	46%	50%	50%	51%
Province	42%	38%	39%	36,5%
Etranger	12%	12%	11%	12,5%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Stages et candidatures spontanées facilitent l'accès à l'emploi.

Enfin, il est important de souligner que les deux premières modalités de recherche d'emploi pour les diplômés de la dernière promotion restent les stages et les candidatures spontanées. En effet, plus de 30% de ces diplômés ont trouvé un emploi grâce à un stage en entreprise et 20% suite à l'envoi d'une candidature spontanée. Viennent ensuite, les sites Internet spécialisés avec plus de 10% des diplômés et les forums ou les salons d'étudiants avec 8%. Il convient de rester prudent quant à une interprétation trop rigoureuse de ces taux puisque plusieurs moyens de recherche d'emploi ont pu être mobilisés en même temps, les diplômés quant à eux n'avaient qu'une réponse possible à cocher dans le questionnaire.

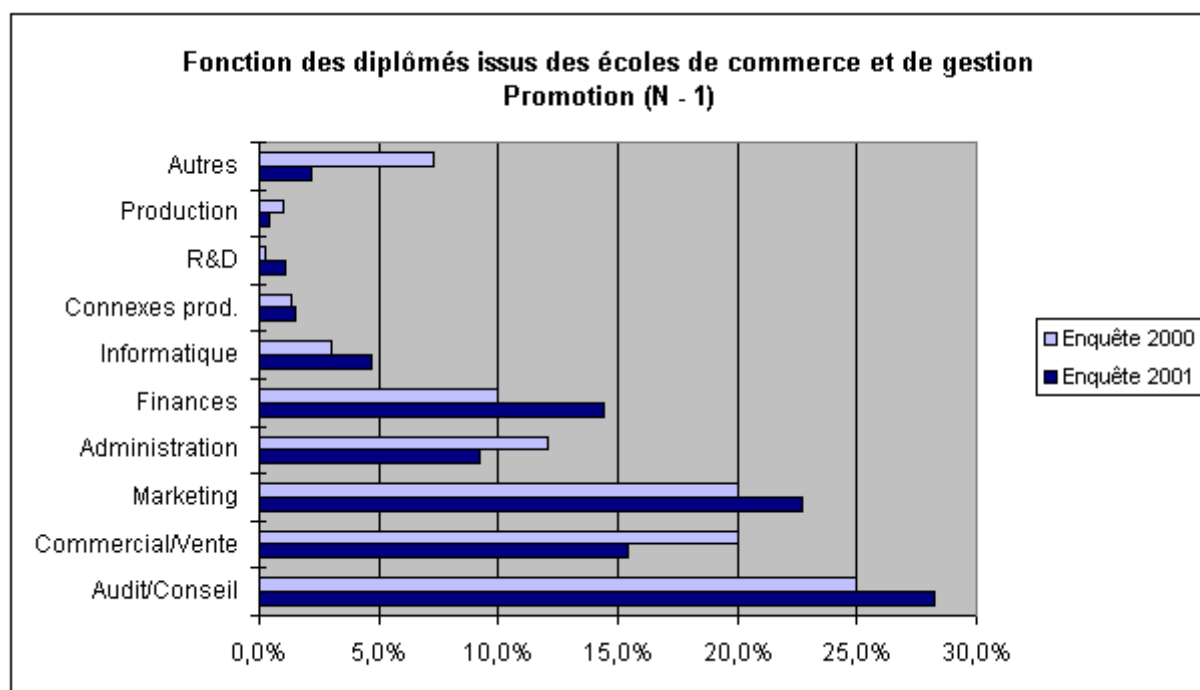
Les fonctions et les secteurs d'activité

Nous limiterons notre analyse aux diplômés de la dernière promotion des enquêtes 2000 et 2001 en différenciant ceux qui sont sortis des écoles d'ingénieurs de ceux issus des écoles de commerce et de gestion.

Si pour les ingénieurs des promotions 1999, 70% des emplois étaient concentrés sur des fonctions techniques et de recherche (Production, Informatique, R&D...), on assiste pour les promotions 2000, à un transfert très important vers les fonctions d'études, d'audit et de conseil. Ces dernières, qui concernaient 11% des fonctions occupées par les ingénieurs des promotions 1999, représentent aujourd'hui plus du double (22,5%). Ce déplacement massif des ingénieurs vers les fonctions d'études, d'audit et de conseil se fait un peu au détriment des fonctions dites « informatique » (- 4 points). Cependant, on ne remarque pas dans la répartition par secteur d'activité une augmentation de la part des recrutements effectués par les sociétés dites de « consulting ». On constate au contraire une diminution de l'ordre de 1,5 point. Faut-il alors interpréter ce transfert des ingénieurs vers les fonctions d'audit et de conseil comme un simple changement d'appellation des unités dans les entreprises non prestataires de services ? Cependant, l'ajout dans l'enquête 2001 des modalités

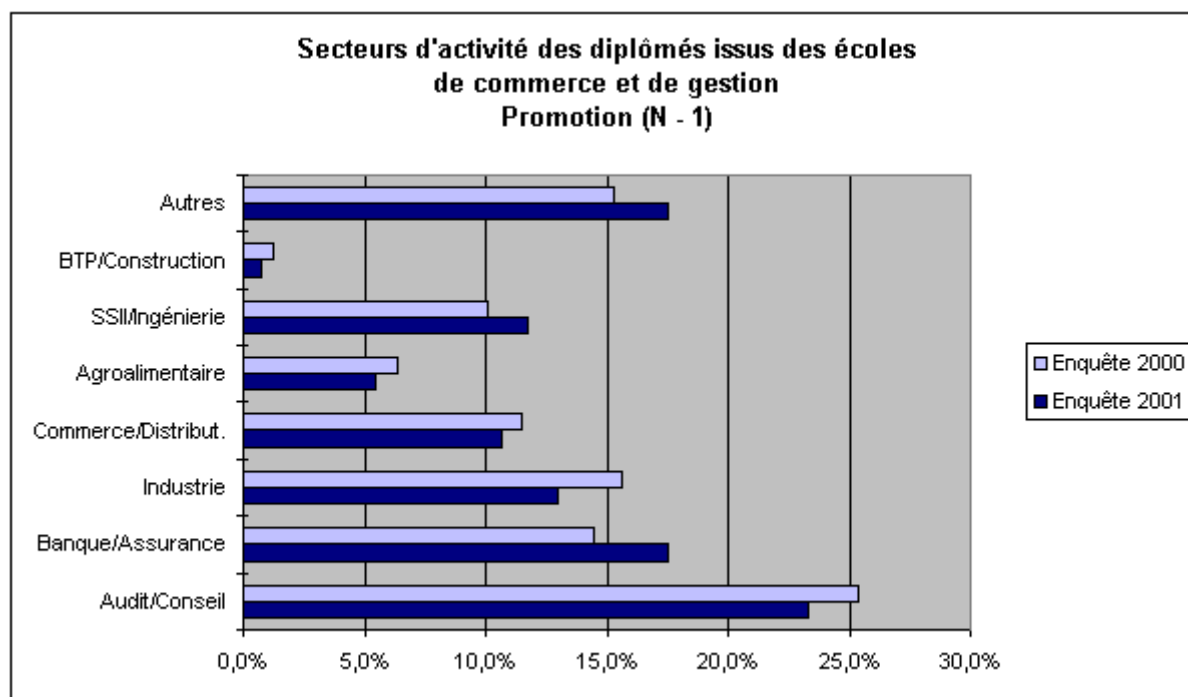
« Industries des technologies de l'information » et « Prestations de services en technologies de l'information » dans la question relative aux secteurs d'activité ne permet pas des comparaisons immédiates avec les séries précédentes et pourrait aussi expliquer en partie ce phénomène.

L'industrie est encore le secteur qui recrute le plus de jeunes ingénieurs (36% contre 28% des ingénieurs des promotions 1999). Son poids augmente fortement au détriment des SSII qui ne représentent aujourd'hui qu'un peu plus de 20% des embauches. On assiste aussi, mais dans une moindre mesure, à un recul des sociétés de conseil. Il est vraisemblable là aussi que la modification apportée au questionnaire 2001 en ce qui concerne les secteurs d'activité « perturbe » quelque peu l'analyse.



Comme pour les ingénieurs, on observe pour les diplômés des écoles de commerce

et de gestion une progression des fonctions d'études, d'audit et de conseil certes moins sensible. Leur poids est cependant plus élevé que pour les ingénieurs. Elles représentent désormais près de 3 recrutements sur 10. La fonction commercial/vente est en recul (- 5 points) au profit de la finance (+ 4,5 points) et du marketing (+ 3 points).



De la même façon que pour les ingénieurs, en ce qui concerne les secteurs d'activité, on constate un léger recul de la part des recrutements réalisés par les sociétés de consulting (sauf dans les sociétés de prestations informatiques) qui profite au secteur des banques et des assurances. A noter que le poste « autres secteurs d'activité » est trop important (17,5%) pour conclure à une modification significative de la structure des emplois des diplômés des écoles de commerce et de gestion entre les promotions 1999 et 2000.

Des salaires en très légère augmentation.

Enfin, compte tenu du nombre relativement important de diplômés ayant indiqué leur niveau de rémunération, il est apparu utile de comparer les salaires moyens bruts annuels versés aux jeunes diplômés des deux dernières promotions sorties (enquête 2000 et enquête 2001) selon le sexe et le type d'école. Bien sûr, ces moyennes ne reflètent pas la variabilité des situations, mais donnent une première indication sur le niveau moyen de rémunération auquel peut prétendre tel ou tel diplômé entrant aujourd'hui dans la vie active. Il ne s'agit que des salaires bruts de diplômés ayant trouvé un emploi dans une entreprise en France. En effet, les effectifs des diplômés en activité à l'étranger sont beaucoup trop faibles pour prétendre faire des

estimations solides. On remarque (cf. tableau ci-après) que si dans l'ensemble les rémunérations ont progressé entre 1999 et 2000 pour les diplômés entrant sur le marché de l'emploi, la situation n'est pas la même pour les diplômés des écoles d'ingénieurs et ceux issus des écoles de commerce et de gestion. Ces derniers ont en effet vu leur salaire augmenter d'environ + 4% tant en ce qui concerne les hommes que les femmes alors que les ingénieurs ont obtenu une augmentation proche du niveau de l'inflation. A noter que les écarts entre hommes et femmes subsistent tant pour les diplômés des écoles d'ingénieurs que ceux des écoles de commerce et de gestion. Il convient cependant d'interpréter avec une grande prudence les données ainsi présentées compte tenu notamment de cette variabilité qu'il ne nous est pas possible de mesurer puisque nous ne disposons que de données agrégées mais également de la non prise en compte d'une quelconque pondération entre les différentes écoles.

**Tableau X : Comparaison des salaires bruts moyens annuels des diplômés
selon le type d'école, le sexe et l'année de sortie**

Année de sortie de l'école	Ecoles d'ingénieurs		Ecoles de commerce et de gestion	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1999	199 000 F	183 000 F	216 000 F	193 000 F
2000	201 000 F	186 000 F	225 000 F	200 500 F

Les diplômés en poursuite d'études

Après une légère augmentation observée dans l'enquête 2000 en ce qui concerne la proportion des diplômés de la promotion (N - 1) déclarant poursuivre leurs études à l'issue de leur scolarité, on constate aujourd'hui un léger recul. En effet, 14% des diplômés de la dernière promotion déclarent poursuivre leurs études (contre 15% dans l'enquête 2000). Parmi ceux-ci, un peu moins de la moitié suivent un parcours de formation professionnalisant d'une année (DESS, Mastère spécialisé), et 35% ont choisi de s'orienter vers la thèse (DEA, doctorat) contre 30% en 2000. Il semblerait d'ailleurs que les diplômés des promotions (N - 1) des écoles d'ingénieurs soient proportionnellement plus nombreux cette année à s'orienter vers la recherche puisqu'ils sont 38% à s'être inscrits en DEA ou en thèse contre 32% lors de l'enquête précédente.

Ces poursuites d'études représentent pour 48% des diplômés concernés, l'acquisition d'une double compétence (45% en 2000) et 43% un perfectionnement

(46% en 2000). Enfin, 9% déclarent qu'il s'agit d'une réorientation de leur projet professionnel.

Les diplômés en recherche d'emploi

Toutes écoles confondues, depuis l'enquête de 1998 (promotions 1995, 1996 et 1997), on observe corrélativement à la poursuite de la croissance économique, une baisse constante de la part des jeunes diplômés en situation de recherche d'emploi. Ils ne sont plus que 6% des diplômés de la dernière promotion à déclarer être en recherche d'emploi au moment de l'enquête contre 9% lors de l'enquête 2000. Pourtant ce taux global cache une variabilité importante. En effet, si seulement 3,8% des hommes diplômés des promotions 2000 des écoles de commerce et de gestion et 4% des hommes diplômés des écoles d'ingénieurs recherchent un emploi au moment de l'enquête, près de 6% des femmes diplômées des écoles de commerce et de gestion et surtout plus de 13% des femmes ingénieurs indiquent être en recherche d'emploi.

Rappelons cependant que quels que soient le sexe et le type d'école cette situation est beaucoup plus favorable que pour les promotions 1999 car ces proportions à travers l'enquête 2000 étaient respectivement de 5%, 6%, 9,5% et 19%.

Conclusions

L'enquête 2001 a apporté une nouvelle confirmation de l'adéquation entre le haut niveau de qualification des jeunes diplômés des grandes écoles et les besoins réels des entreprises. Jamais, depuis la création de cette enquête, nous n'avions obtenu des taux aussi élevés en matière d'insertion professionnelle. Un taux net d'emploi de 95%, toutes écoles et toutes promotions confondues, dont il faut rappeler qu'il est vraisemblablement sous-estimé, montre, s'il en est besoin, que les formations dispensées dans les grandes écoles apportent une nouvelle fois la preuve de leur efficacité.

La prochaine enquête qui sera lancée au premier trimestre 2002 auprès des diplômés des grandes écoles, aura une nouvelle forme. En effet, un groupe de réflexion constitué au sein de la Commission « Formation – Emploi » travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau questionnaire plus conforme aux besoins d'information ressentis au niveau de la Conférence des Grandes Ecoles et des écoles elles-mêmes compte tenu de l'évolution de la conjoncture économique et des nouveaux métiers apparus ces dernières années. Cette enquête testera également, pour les écoles volontaires, un nouveau mode de collecte de l'information à travers notamment l'utilisation d'Internet. Elle permettra néanmoins de compléter les principales séries statistiques obtenues lors des précédentes enquêtes.